**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 14 (1968-1971)

Heft: 3

Buchbesprechung: Chronique bibliographique pour 1970

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1970

## Histoire générale

Généralités. — Après avoir présenté à une séance de notre société « Un théatin padouan, précurseur de Paul-F. Geisendorf », M. Jean Daniel Candaux a publié dans notre précédent bulletin (BHG t. XIV, p. 205-214) La bibliographie genevoise de Raphaël Savonarole (1713), dont les quarante-deux titres donnent une bonne idée de l'image que pouvait avoir de Genève un Italien du début du XVIIe siècle. Le Padouan n'a pas aperçu l'importance de l'expérience politique genevoise, contrairement à ce qui se trouve à la même époque chez les Anglais, par exemple, et la plupart des titres de cette première bibliographie genevoise portent sur l'histoire ou la polémique religieuses.

Deux opuscules traitent des relations de la Suisse avec d'autres pays et concernent donc Genève pour une part. Les Suisses en France (Revue économique franco-suisse, 1970, nº 4), après une brève introduction de M. P.-E. Schazmann, forment une galerie de portraits de Suisses qui se sont illustrés en France. Les Genevois y sont une dizaine, de Turquet de Mayerne à Ferdinand de Saussure <sup>1</sup>. L'Aperçu historique des relations entre les Pays-Bas et la Suisse ([La Haye, 1970], 45 p. in-8) est extrêmement sommaire, Genève n'y entrant que pour l'attrait de son Académie au XVIe siècle.

Très sommaire aussi, **Genève**, de M. Pierre Bertrand (Genève, éd. Télé-radio-reportage, 1969, 64 p. in-16), comporte surtout de nombreuses photos.

Communes. — Rien de neuf cette année dans cette rubrique, puisque la seule monographie parue, **Plan-les-Ouates**, **Saconnex-d'Arve**, **Arare**, **notice historique publiée par la municipalité de Plan-les-Ouates** (Genève, 1969, 30 p. in-8, ill.) n'est que la réédition légèrement augmentée d'un travail de M. Pierre Bertrand paru en 1951 (voir *BHG*, t. X, p. 85).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notons que peu de ces textes sont originaux ; beaucoup sont repris de notices nécrologiques.

Institutions. — Belle moisson au contraire, dans ce domaine, d'études originales. M<sup>Ile</sup> Catherine Santschi a étudié quelques aspects de **La police des constructions à Genève sous l'Ancien Régime** dans le Bulletin d'information du Département des travaux publics (n° 54-55, août-septembre 1970, p. 7-17). Partant des premières traces de préoccupations dans ce domaine, qui se rencontrent dans les Franchises de 1387, M<sup>Ile</sup> Santschi donne quelques bons exemples de règlements de police des constructions ou de leurs applications, en mettant particulièrement en valeur le rôle du Procureur général. Les motifs principaux qui meuvent alors les édiles genevois sont la solidité des constructions, la salubrité et les empiètememts sur le domaine public.

M. Jacques Droin a donné, sous l'angle purement juridique, un Essai sur une institution de l'ancien droit genevois: la nomination de compagnon (BHG, t. XIV, p. 161-183). Il s'agit d'un mode local tout à fait original (les comparaisons que fait l'auteur avec le Pays de Vaud ou la France le prouvent) d'acquisition par l'intermédiaire d'un tiers.

Le cours que Me Raymond Perrot fait depuis quelques années aux avocats stagiaires, Le serment de l'avocat et les us et coutumes du barreau de Genève (Genève, ATAR, 1970, 89 p. in-8), ne présente que peu d'intérêt pour l'historien, si ce n'est par les références aux anciennes formes du serment des avocats ou aux anciennes ordonnances sur cette profession.

Dans un article court mais fort intéressant, M. Gabriel Mützenberg montre quelle était La discipline au Vieux Collège (Revue du Vieux Genève, nº 1, 1971 [paru en 1970], p. 29-31), basée sur un système d'émulation concrétisé par des « bonnes » et des « mauvaises ». Ce système est connu par une « Discipline de la cinquième classe latine », manuscrit que l'on peut attribuer à Barthélemy-Isaac Tourte et dater de 1840 environ. Une autre école, disparue lors de la réorganisation de ces dernières années, fait l'objet d'une étude de la part de deux de ses anciens maîtres : Le Collège moderne de Genève (anciennement Ecole professionnelle), histoire d'une institution, par Pierre Jacquet et René Jasinski (Genève, 1970, 88 p. in-8). Outre un historique annalistique de l'école, l'accent est mis surtout sur Adolphe Tschumi, son fondateur, pédagogue de grande classe.

Bien que l'on puisse faire remonter la fondation du Muséum à 1811, année où Henri Boissier offrit son cabinet d'histoire naturelle à l'Académie, les collections ne furent accessibles au public, dans l'ancien hôtel du Résident de France, qu'à partir de 1820, année où la Ville en reprit la charge de l'Etat. C'est donc en 1970 que son actuel directeur, M. V[illy] Aellen, a pu fêter les **Cent cinquante ans du Muséum d'histoire naturelle de Genève** (Genève, Kundig, 1970, 39 p. in-16 obl.). Cette excellente plaquette fort bien illustrée retrace l'histoire des collections et des bâtiments du Muséum (en 1872 à

l'Université, puis en 1965 à Malagnou) et donne une liste, avec de brèves biographies, de nombreux naturalistes genevois.

Il faut encore signaler le numéro spécial du Cinquantenaire de la Chambre de commerce suisse de Lyon, 1920-1970 (Alençon, impr. Firmin-Didot, 16 f. in-4, suppl. au n° 3 — 1970 de la Revue économique franco-suisse) qui contient en particulier une note de M. André Ruffieux sur Genève porte de la Suisse. Quant à l'opuscule de M. Rodolphe de Castella de Delley, le 76 régiment d'infanterie, 6° régiment suisse au service de France, le régiment suisse de Châteauvieux, créé Stuppa, 1672-1792 (Courtepin, 1970, 189 p. in-4, multigr.), ce n'est qu'un recueil de citations accumulées sans ordre et sans références, que rien ne distingue du texte de M. Castella lui-même, et qui sont parsemées en outre d'un grand nombre d'erreurs grossières.

Sociétés. — La maison Dupin, fondée comme entreprise de dorure en 1820, est devenue en 1970 un établissement d'architectes d'intérieur (1820-1970. Dupin. 150 ans de tradition. Genève, 1970, 8 p. n. ch., planche dépl.). La banque Ferrier, Lullin & Cie, 1795-1970 (Genève, 1970, 23 p. in-4) a fêté son cent soixante-quinzième anniversaire. La notice parue à cette occasion, différente dans la forme, reprend pour le fond celle de 1945 (due à P.-E. Martin et P.-F. Geisendorf), en y ajoutant quelques détails sur les vingt-cinq dernières années.

Familles. — Un excellent ouvrage, celui de Paul-F. Geisendorf, Les Trembley de Genève de 1552 à 1846 (Genève, Jullien, 1970, 345 p. in-8, ill.), retrace de manière exemplaire les trois premiers siècles d'existence à Genève d'une famille qui s'est illustrée dans bien des domaines et a été parmi celles qui ont fait beaucoup pour Genève, sa sauvegarde et son renom 1.

M. Philippe-M. Monnier a publié un inventaire sommaire des Archives Baud-Bovy à la Bibliothèque publique et universitaire (Geneva, n. s., t. XVIII, 1970, p. 161-173), correspondance de Daniel Baud-Bovy et de son père Auguste Baud surtout, complété d'une liste des principales œuvres de Daniel. Quand à l'article de Gaspi, François et Jean de Marval et l'évolution des armoiries de leur famille (Revue du Vieux Genève, n° 1, 1971, p. 24-26, ill.), il est très sommaire et ne concerne l'histoire de Genève que par l'origine de la famille.

Jean-Etienne Genequand.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'ouvrage est posthume et ceux qui l'ont publié ont malheureusement laissé passer quelques coquilles; de plus le tableau généalogique, beaucoup trop serré, est peu lisible.

# Archéologie, topographie, transports

La Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1968 et 1969 publiée par le prof. Marc A. Sauter dans Genava, n. s., t. XVIII, 1970, p. 5-34, ill., mentionne, dans son introduction, la mise en place (combien opportune) du Service cantonal d'archéologie. Elle contient, sur divers sites, de méthodiques et judicieux rappels et appréciations de publications récentes et des notes préparatoires d'études plus poussées, à paraître ultérieurement 1. Elle donne notamment de nouvelles indications sur le Palais de Justice (ex-Hôpital et couvent des Clarisses), le boulevard Helvétique (soit un mur de la contrescarpe du bastion de Saint-Antoine), la rue du Stand, la place Cornavin (vestiges intégrés dans la maçonnerie de l'ancien bastion), Hermance (tour et mur proches du lac), Thônex, Pierre-à-Bochet, Bernex (villa romaine «en Saule»), Bardonnex (aqueduc souterrain), Laconnex (sépulture). Les investigations intervenues à Saint-Jean Sous-Terre, en 1967 et 1968, sont récapitulées aux p. 18-21. Celles de septembre 1969 et d'août-septembre 1970 forment la matière d'une relation (p. 63-79, ill., de la même publication) intitulée: Le prieuré de Saint-Jean de Genève, quatrième rapport de fouilles. Son auteur, M. Charles Bonnet, y précise les plans de la première église, les caractéristiques de la deuxième église et du cloître (p. 63-67) et décrit. Une tombe en relation avec le chantier de la deuxième église (p. 71-76). Le sujet inhumé dans cette tombe est analysé dans un Rapport sommaire sur les caractères anthropologiques du squelette de la tombe 178 du prieuré de Saint-Jean de Genève par Mile Hélène Kaufmann et M. Marc R. Sauter (p. 77-79). La **Liste des monnaies** nouvellement identifiées est établie par M. Nicolas Dürr (p. 68). La description et l'énoncé des problèmes posés par La matrice de sceau d'Adam de Baalet (XIIIe siècle) est due à M. Claude Lapaire (p. 69-70).

« Carnet de croquis esquissés au gré d'un périple qui se concentre sur le cœur de Genève », faisant alterner vues anciennes et contemporaines, proposant des « points de repaire (sic) faciles » et suggestifs à « celui qui passe » et même à ceux qui résident, ainsi se présente le volume signé par M. Pierre Bouffard sous le titre Genève — Images du passé — Images du présent (Bâle, Pharos / Genève, Roto-Sadag, 1970, XXXII + 144 p. in-8 obl., ill.).

Le passé de **Balexert, un domaine, un quartier résidentiel et** demain un très grand centre commercial est esquissé par M. Eugène-Louis Dumont dans la *Revue du Vieux Genève*, nº 1, 1971, p. 32.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'enceinte romaine à la Taconnerie, cf. ci-après p. 344.

Celle-ci publie également (p. 57-60), du même auteur, une étude, passablement élaborée quant aux rôles de ses détenteurs successifs, sur **Le Saugey et ses propriétaires.** 

Dans la même revue (p. 52-56), M. Jean-Claude Mayor survole quelques épisodes de l'histoire de l'aérostation à Genève, qu'il intitule La conquête du ciel (genevois) a commencé par les « gronderies » des Conseils; tandis que La curieuse histoire des gisements de bitume de Dardagny suscite (p. 40-41) de la part d'un des chercheurs de 1934, M. Jean-Jacques Pittard, une contribution qui s'ajoutera à la « petite histoire de la recherche pétrolière dans la région de Genève » que M. E. Lanterno fit paraître dans le nº 16 des Musées de Genève, en juin 1961.

Dans Département des travaux publics, bulletin d'information (destiné au personnel), n° 47 (janvier 1970), p. [2-10], ill., M¹¹e Catherine Santschi étudie les mesures caractéristiques adoptées à partir du début du XVe siècle jusqu'au cours du XVIIIe siècle relativement aux **Egouts et latrines dans la vieille Genève.** Cet intéressant travail, que l'on souhaiterait repris et développé par son auteur, a le mérite d'aborder des aspects dédaignés de la vie quotidienne d'autrefois. Il peut aider à l'orientation ou à l'interprétation de certaines découvertes archéologiques. L'installation du canal de la rue de la Douve, qui y est narrée, élucide ce que, voici peu, l'archéologue cantonal avait constaté et daté avec sûreté dans une tranchée de la rue de la Tour-Maîtresse (cf. Geneva, n. s., t. XVI, 1968, p. 97-98).

Genève néo-classique: vers la destruction d'un espace urbain, sous ce titre, M. [Conrad-]André Beerli formule des constatations et des réflexions grevées d'inquiétude sur l'érosion de la cité par le trafic. Leur actualité ne dispense pas d'une mention dans cette rubrique, car elles sont assorties de pertinentes considérations générales sur l'esthétique de l'ensemble architectural dont la Restauration dota notre ville (Werk, 57e année, 1970, p. 109-114, ill.).

La nouvelle poste de Bel-Air à Genève, plus communément désignée du nom de son actuel propriétaire, le Crédit lyonnais, a provoqué une étude approfondie de MM. Jacques Gubler et Gilles Barbey sur son implantation dans le milieu et le lieu, sa construction par l'architecte Jacques-Louis Brocher et son symbole, dont l'éclectisme plastique a permis, de fait, d'adapter les espaces de ce bâtiment à diverses utilisations successives (Werk, 57e année, 1970, p. 547-550, ill.).

Le récent classement et la réfection, actuellement en cours, de La maison des paons, à l'avenue Pictet-de-Rochemont 7, a trouvé écho dans une brève note de MM. E[rich] Schwabe et L[éopol]d Gautier, soulignant l'intérêt de l'édifice et nommant son architecte : Cavelli, dont la personnalité resta longtemps oubliée (*Heimatschutz*, 65<sup>e</sup> année, 1970, p. 86-88, ill.).

TCS, revue de la section genevoise a fait paraître deux bonnes évocations de M. Roger Willemin. L'une (nº 4, mai 1970, p. 16-17, ill.) concerne **Le bateau à manège** (de 1825); l'autre (nº 2, mars 1970, p. 25-27, ill.) remet en circulation **Le tram des magistrats et des fonctionnaires** qui relia moins de trois mois, en 1904, la rue de la Cité à la rue d'Italie par l'Hôtel de Ville et le Bourg-de-Four.

Albert Huber.

# Antiquité

Daniel Paunier, L'établissement gallo-romain de Bernex, Helvetia archaeologica, t. I, 1970, p. 12-15. — Il est heureux que pour son premier fascicule, la nouvelle revue suisse d'archéologie (ou plus précisément d'archéologie suisse) nous présente des contributions qui vont du néolithique au septième siècle de notre ère; elle justifie d'emblée son existence par la diversité des richesses enfouies dans notre sol. C'est peut-être ici le lieu de prononcer guelgues paroles de bon augure et de souhaiter à cette revue fort bien présentée (nombreuses photographies, résumés dans les langues nationales) un avenir brillant. Genève est présente dans cette première livraison grâce aux pages que Daniel Paunier y consacre à l'établissement gallo-romain de Bernex. Il s'agit d'ailleurs d'une annonce plutôt que d'un rapport, et cela bien que la fouille ait déjà livré beaucoup de choses: 27 000 objets ainsi qu'une partie de l'édifice; en effet, il semble qu'on ait encore affaire aux dépendances et que la maison du propriétaire reste à découvrir (selon Paunier, au sud-est de la fouille actuelle). L'ensemble fut entrepris dans la première moitié du premier siècle de notre ère, élargi à la fin du deuxième, détruit lors de l'invasion des Alamans, reconstruit au début du quatrième siècle pour être enfin détruit et abandonné lors des invasions du début du cinquième. La variété des céramiques, en particulier, permet déjà de reposer le problème des courants d'importation.

Marc-R. Sauter et Charles Bonnet, **Du nouveau sur l'enceinte** romaine tardive de Genève, Helvetia archaeologica, t. I, 1970, p. 71-75. — L'oppidum allobroge, la Genava du Bas-Empire et le noyau de la Genève médiévale occupent à peu près le même site sur la colline de Genève. La construction d'un garage dans l'immeuble situé au nº 1 de la place de la Taconnerie a permis de dégager un nouveau fragment de l'enceinte datant du Bas-Empire (IIIe et IVe siècles de notre ère). Les auteurs rappellent le soin que Louis Blondel a voué à l'étude de cette enceinte et le fait que le segment dégagé se trouve bel et bien sur le tracé qu'avait prévu leur prédécesseur. Le nouveau segment apporte du reste une confirmation à une autre

thèse de Blondel: des morceaux d'édifices publics semblent avoir été réemployés dans la construction du mur tardif. Cependant, un problème nouveau surgit: en avant du mur sont apparus des blocs dont l'agencement et la situation résistent encore à l'analyse; il faut souhaiter que d'autres travaux et une nouvelle fouille permettent d'éclairer la question. En attendant, le mur restera visible au fond du garage et les auteurs en annoncent une étude plus complète à paraître dans l'Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.

Bernard Rémy, Les limites de la cité des Allobroges, Cahiers d'histoire, t. XV, 1970, p. 195-213. — Si l'on connaît approximativement les limites de la cité des Allobroges, il est difficile d'en situer les frontières avec exactitude. L'auteur, qui s'est proposé cette tâche, souligne le fait que la difficulté tient pour une part à l'insuffisance des instrument de travail. Il énumère ensuite les cinq critères sur lesquels il entend fonder son enquête: 1) les auteurs anciens (y compris les Tables et Itinéraires) 1; 2) les indications topographiques et géographiques, qu'il convient de vérifier par d'autres moyens; 3) les indications toponymiques, les termes-frontière notamment, et compte tenu des données de l'archéologie; 4) les limites ecclésiastiques, bien qu'elles ne soient pas toujours les fidèles héritières de l'administration romaine (une difficulté supplémentaire provient du fait que la cité allobroge fut divisée en de nombreux diocèses); 5) l'épigraphie (mentions de la tribu Voltinia ou de magistratures typiquement viennoises comme les triumviri locorum publicorum persequendorum, bornes milliaires, etc.) — sans oublier qu'il arrive aux pierres de voyager...

Le point de départ de l'auteur est Genève, indiscutablement allobroge selon César (Gall., 1, 6, 3) et l'épigraphie. M. Rémy décrit alors et justifie le tracé qu'il admet: une carte résume ses résultats. Au passage, il avance des arguments en faveur d'une localisation à Tours (et non pas à Tournon) du lieu Ad Publicanos, il attribue aux Allobroges toute la rive gauche de l'Isère jusqu'à la Romanche (et non le mandement de la Rochette seulement); à propos de la localisation de Fines entre Catorissum et Cularo, on peut se demander comment se justifierait un Avorandus « dérivé » de Equoranda, mais cela ne remet pas en cause une localisation à Lavorant; l'auteur reconnaît pour fondée la valeur de la « Pierre des trois Evêques », où l'on voit coïncider limites de territoires antiques et limites de

¹ On comprend mal pourquoi M. Rémy, dans son énumération, distingue les auteurs du « siècle suivant » (suivant le second avant J.-C.): Strabon, César, de ceux du « premier siècle avant J.-C. »: Plancus, Tite-Live. La référence à Plancus serait plus intelligible sous la forme: Plancus = Cic. epist., 10, et d'une manière générale les abréviations internationalement acceptées du *Thesaurus* sont à recommander.

diocèses; il discute le délicat problème de la frontière entre les colonies de Lyon et de Vienne et celui, plus controversé encore, de la frontière de la cité sur le tracé Lyon-Genève (on se fonde principalement sur le texte de César, Gall., 1, 11, 5); la réponse qu'il apporte est motivée par une considération d'ordre économique: il est avantageux pour un peuple de posséder les deux rives d'un cours d'eau pour s'assurer les îles et les gués nécessaires à l'encaissement des péages; cela permet de supposer que les Allobroges possédaient une frange mal définissable de territoires sur la rive droite du Rhône. Reste à savoir si cela ne remet pas en cause la notion même de « frontière ». Quoi qu'il en soit, M. Remy a dressé un « cadre » grâce auquel sera facilitée l'étude ultérieure de la cité.

André Hurst.

# Moyen Age

M. Peter Rück prépare un ouvrage sur les méthodes archivistiques en cours dans les différents territoires suisses-romands actuels pendant le Moyen Age et l'Ancien Régime. Au premier abord, ce genre de recherche paraît enfermé dans les limites de l'érudition la plus étroite. Il n'en est rien. M. Rück le prouve dans un échantillon qu'il donne de son ouvrage, en étudiant quelques-uns des plus anciens instruments de travail confectionnés par les fonctionnaires de trois administrations de la région genevoise en vue d'une utilisation plus commode des documents d'archives dont ils avaient besoin dans leur tàche. L'article met en jeu des connaissances comparatives étendues et illustre deux phénomènes fort importants de l'histoire des institutions à la fin du Moyen Age: le passage de l'Etat féodal à l'Etat territorial centralisateur et le perfectionnement parallèle des méthodes administratives (Notes sur les cartulaires de l'évêché (vers 1307) et sur les premiers inventaires des archives du chapitre (1334) et du comté de Genève (1337), BHG, t. XIV, 1969, p. 185-203).

L'excommunication, sanction religieuse dans son essence, fut souvent utilisée à des fins politiques et laïques. Les prélats détenteurs d'une autorité temporelle, comme les évêques de Genève, s'en servaient pour donner force contraignante à leurs actes. M. Ferdinand Elsener apporte quelques précisions à ce sujet en se référant à des exemples genevois du XIIIe au XVe siècle, tirés du premier volume des Sources du droit du canton de Genève d'Emile Rivoire et Victor van Berchem. Autre cas relevé dans cet article, l'emploi de l'excommunication dans l'exécution forcée des obligations pécuniaires est particulièrement répandu. En effet, le débiteur s'engageait par ser-

ment à rembourser son dû. Ne respectait-il pas sa promesse, il enfreignait du même coup son serment et se rendait coupable de parjure, péché dont la répression incombait aux justices ecclésiastiques. Pour venir à bout d'un débiteur rétif, le créancier s'adressait donc à celles-ci. Après les sommations d'usage, les juges excommuniaient le récalcitrant. En conclusion de sa brève étude, l'auteur relève ce que cette procédure avait de commode et d'efficace. Cependant, on ne saurait trop insister sur l'animosité que valut à l'Eglise l'utilisation massive, à la fin du Moyen Age, de l'excommunication comme moyen d'exécution dans la poursuite pour dettes. Dans le diocèse de Genève au XVe siècle, il n'existait pratiquement point de paroisse qui n'eût son contingent d'excommuniés: la majorité l'étaient, non pas pour avoir enfreint les lois ecclésiastiques, mais simplement faute de s'être acquittés d'une dette privée. (Die Exkommunikation als prozessuales Vollstreckungsmittel auf Grund der Rechtsquellen von Stadt und Bistum Genf, zugleich ein Hinweis zur Frühgeschichte des summarischen Verfahrens, Etudes offertes à Jean Macqueron, Gap, 1970, p. 279-283).

Pour fêter le 150e anniversaire du Conservatoire et Jardin botaniques, le maître-imprimeur Etienne Braillard a réimprimé l'édition genevoise de 1498 du Macer floridus, fameux traité médiéval d'herboristerie, composé en vers latins probablement au XIe siècle. Dans un fascicule annexe (p. 1-15), M. Antal Lökkös, qui se révèle comme le meilleur connaisseur présent des premières impressions genevoises, reprend et complète le recensement et la description des exemplaires survivants des six éditions produites à Genève de 1495 à 1517 (Les impressions de Macer Floridus parues à Genève sur les presses de Jean Belot, Louis Cruse et Jacques Vivian, 1495-1517). Dans ce même fascicule (p. 17-22), M. Roger Joris fournit quelques renseignements sur le contenu du livre. Malgré leur titre, ces indications ont une valeur générale, et non particulièrement genevoise (Les plantes médicinales à Genève au XVe siècle).

Louis BINZ.

## XVI<sup>o</sup> siècle

Parmi les personnages illustres qui ont hanté Genève au début de ce siècle, Hans Kleberger n'est pas l'un des moindres. Commis, puis associé des Imhof, les grands marchands de Nuremberg, il édifia une fortune considérable et servit de banquier à François I<sup>er</sup> qui l'anoblit; il résidait principalement à Lyon, mais aussi à Bâle et à Genève, où il possédait des maisons le long du Rhône, par où son nom se serait perpétué sous la forme « les Bergues ». Cette vie

prestigieuse est agréablement résumée par M. Paul Percevaux dans Visages de l'Ain (nº 110, juillet-août 1970, p. 15-24, ill.): Un européen du XVI<sup>e</sup> siècle seigneur en Dombes: Hans Kleberger, le « Bon Allemand », 1486-1546.

M. Jean-François Bergier étudie les Salaires des pasteurs de Genève au XVIe siècle, dans les Mélanges d'histoire du XVIe siècle offerts à Henri Meylan (Lausanne, 1970; Bibl. historique vaudoise, XLIII), p. 159-178, d'après les séries de comptes des Archives d'Etat. Grâce aux méthodes les plus modernes de l'histoire économique, ces salaires sont suivis dans leur évolution et dans leur rapport avec le prix du blé; ils sont aussi « déflatés » en blé — c'est-à-dire que leur valeur en monnaie de compte est exprimée en pouvoir d'acheter du blé — et enfin comparés avec le coût de la vie à l'époque. On distingue le salaire du principal pasteur (Calvin, puis Bèze, puis Antoine de La Faye), de celui des autres pasteurs de la ville et de ceux des champs. Ces résultats fort intéressants acquerront encore plus de relief lorsque M. Bergier aura achevé les autres études qu'il poursuit sur les revenus des diverses catégories de Genevois à cette époque. Dans les mêmes Mélanges, M. Robert M. Kingdon offre les prémisses de ses recherches sur l'Hôpital de Genève: The Deacons of the Reformed Church in Calvin's Geneva (p. 81-90). Calvin ne voulait pas que les diacres fussent simplement de futurs ministres, et de fait, à Genève, les diacres ont été préposés à la direction de l'Hôpital (qui avait toute la bienfaisance en charge, et non seulement les malades). C'étaient des sortes de magistrats, nommés par les Conseils: l'un avait titre d'hospitalier et les quatre autres de procureurs. Sur ce point, comme sur quelques autres, une étude attentive fait apparaître que Calvin avait été en quelque sorte devancé par la réforme genevoise, et qu'il dut s'accommoder de ces diacres quasi-laïcs.

Beaucoup moins originale, l'étude de M. Kurt Guggisberg, Calvin und Bern (dans Festgabe Leonhard von Muralt, Zürich, Verlag Berichthaus, 1970, p. 266-285) offre un rappel commode des incidents qui opposèrent la volonté de MM. de Berne à celle de Calvin, ou à son influence : affaires Caroli, Zébédée, Bolsec, et surtout crise du clergé lausannois, en 1559, dont les principaux membres démissionnèrent faute de pouvoir obtenir un consistoire à la genevoise. L'auteur s'appuie sur les documents publiés dans les Calvini Opera, mais n'a pas essayé de caractériser, grâce aux documents inédits, l'attitude des principaux magistrats bernois, ce qui est dommage. Depuis Tillier, l'historiographie bernoise se renouvelle peu; l'on amplifie toujours sur le concept du « bernisches Staatswesen ». Ici, l'auteur nous assure que c'est par souci de sécurité territoriale que Berne n'a pas voulu laisser l'influence de Calvin s'étendre dans ses domaines (p. 270). A côté d'affirmations gratuites de ce genre, il en est d'autres franchement inexactes, comme de montrer en Calvin

un homme qui n'admettait aucune intrusion de l'Etat dans les affaires de l'Eglise (toujours l'illusion de la théocratie!) (p. 277), ou de dire que Calvin, dans son échec contre Berne, « a connu son baptême du feu » (p. 285)!

M. Jaques Courvoisier a publié, dans le même Festgabe (p. 258-265), de belles pages intitulées Réflexions à propos de la doctrine eucharistique de Zwingli et de Calvin, montrant que l'enseignement de Zwingli donne plus qu'aucun autre sa dimension ecclésiale au sacrement, où le corps du Christ est l'assemblée des fidèles — l'Eglise — plus encore que le pain. Rien de tel chez Calvin, qui s'est peu intéressé à la pensée de Zwingli. Cette dernière affirmation (p. 265) pourrait être nuancée à l'aide de l'étude des sources de l'Institution chrétienne faite par A. Ganoczy dans Le jeune Calvin (Wiesbaden, 1966, p. 156-166), qui montre combien de passages calviniens ont été presque textuellement empruntés à Zwingli, notamment dans la critique de la messe.

M¹¹e Eugénie Droz a consacré des pages très érudites à Calvin et les Nicodémites, dans ses Chemins de l'hérésie, textes et documents (Genève, Slatkine Reprints, 1970, t. I, p. 131-171), reprenant avec d'heureux rapprochements une foule de points biographiques et bibliographiques éclairant l'histoire des réformés dissimulés en pays de persécution et qui recouraient parfois à des attitudes hypocrites. Ce pourquoi Calvin forgea le mot de nicodémites, tandis que ses contemporains s'en tenaient généralement au terme de temporiseurs. M¹¹e Droz remarque d'ailleurs que « nicodémite » n'eut pas toujours un sens péjoratif dans la bouche de Calvin (p. 147). A cette étude fait suite une autre, sur Musculus, Poullain et les temporiseurs, qui complète heureusement la première.

Signalons, autour de Calvin, des compléments à la liste des livres publiés à Genève de 1550 à 1600, publiés par Louis Desgraves dans la Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, t. XXXII (1970), p. 645-647: Quelques livres imprimés à Genève de 1550 à 1600.

Et de là, passons à Bèze. Le tome VI de la **Correspondance** a paru en 1970 (publié par Henri Meylan, Alain Dufour et Alexandre de Henseler, Genève, Droz, 1970, 333 p. in-4, facsim.). Il est tout entier consacré à l'année 1565. Les pièces qui s'y trouvent, en majeure partie publiées pour la première fois, évoquent l'histoire si mal connue des églises réformées de France, le développement des doctrines antitrinitaires en Pologne, la préparation de la *Confessio Helvetica*, la controverse soulevée par Jean Morély sur l'organisation ecclésiastique, en un mot l'Europe du temps vue de Genève. Mais Bèze ne fut pas seulement chef d'église, il composa des œuvres qui font encore parler d'elles. M. Ruggiero Campagnoli (**Tragicomicità dell'« Abraham » di Bèze,** Studi francesi, nº 40, gennaio-aprile 1970, p. 1-10) analyse finement la structure de l'Abraham sacrifiant et montre qu'il ne s'agit pas d'une « tragédie » au sens propre du terme —

malgré la mention du titre — mais d'un genre nouveau de théâtre biblique et populaire, où l'on ne se soucie guère d'« imiter » le modèle classique de la tragédie, avec sa fin malheureuse. M. Robert Kingdon a donné une édition moderne et critique du célèbre **Droit** des magistrats (Genève, Droz, 1970, XLVII-105 p. in-8), l'incunable du « droit de résistance » au monarque impie. Dans son introduction, M. Kingdon replace très judicieusement l'ouvrage dans l'ensemble des écrits de Bèze, montre que tels éléments lui préexistent jusque dans la Confession de foi et dans les écrits contre Castellion. Quant à la comparaison entre le Droit des magistrats et les autres œuvres des monarcomaques contemporains et postérieurs, M. Kingdon 1 l'esquisse, et son collègue et ami M. Ralph Giesev la développe en un essai, The Monarchomach triumvirs: Hotman, Beza and Mornay, dans Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, t. XXXII (1970), p. 41-56, relevant, notamment, ce que ces écrits révolutionnaires ont eu d'un peu utopique au moment même. Cette dernière remarque n'affaiblit pas leur portée, elle prouve plutôt que dans l'histoire des idées politiques, qui cheminent si curieusement d'un parti à l'autre (celles-ci seront reprises par les Ligueurs, entre autres), les utopies ne restent pas sans postérité. Enfin, M<sup>11e</sup> Droz propose d'ajouter une œuvre à la bibliographie de Bèze: un sermon contre les homicides, publié anonymement à Orléans en 1562 par Eloi Gibier sous le titre de Traicté de la justice de Dieu, et dont Mile Droz donne le texte complet (Bèze, apôtre de la non-vengeance, dans ses Chemins de l'hérésie, t. I, p. 395-429). L'hypothèse est-elle convaincante? Certes, Bèze n'est pas toujours un bon auteur, il est parfois bien « longue histoire », mais lui arrive-t-il d'être aussi banal et insignifiant que l'auteur de ce Traicté?

Aux alentours de Bèze <sup>2</sup>, Simon Goulart, dont M. Jacques Pineaux examine les poésies, celles du moins qui imitent tel morceau célèbre à l'époque: **Poésie profane et poésie sacrée: les « Imitations chrétiennes » de Simon Goulart,** dans le Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 116e année (1970), p. 483-488. La récente réédition de l'Anti-Machiavel d'Innocent Gentillet procure

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> MM. R. Kingdon et R. Linder ont publié une anthologie d'études critiques destinée à l'enseignement supérieur intitulée Calvin and Calvinism, Sources of Democracy? (Lexington, Mass., 1970, 84 p. in-8; coll. « Problems in European Civilization »), où il est, bien sûr, énormément question de Genève.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous aurions dû signaler, l'an dernier, l'article de M. Enea Balmas, Guillaume Gueroult e Theodore de Bèze: un curioso esempio di concorrenza letteraria nel XVI secolo (dans Annali della Facoltà di economia e commercio di Padova, ser. I, vol. IV, 1969, p. 3-40), qui compare les traductions des Psaumes de ces deux auteurs. Nos sociétaires ont eu le privilège d'entendre M. Balmas sur ce sujet dans notre séance du 10 mai 1962.

à M. Henri Lapeyre l'occasion d'analyser très finement la pensée du jurisconsulte de Grenoble et de Genève, dans le *Bulletin mensuel de l'Académie delphinale*, d'octobre 1970, p. 242-252: **Un adversaire dauphinois de Machiavel, Innocent Gentillet.** 

Alain Dufour.

### XVII<sup>o</sup> siècle

M. Eugène-Louis Dumont a raison de distinguer deux XVIIes siècles genevois, «le premier, rude, pauvre et austère [...] et le second, plus détendu » où l'on voit s'esquisser « un mouvement économique qui trouvera son complet épanouissement au XVIIIe siècle ». Je ne suis pas convaincue, en revanche, de l'articulation, qu'il propose de fixer vers 1675. Je crois plus correct d'avancer la reprise de 20 à 25 ans. Les années 1650 marquent en effet la fin des pestes, le début d'une lente remontée des prix due probablement à des arrivées de réfugiés stimulant les activités de la cité et, peut-être, aux bénéfices que la guerre de Trente Ans a pu procurer au commerce par la Suisse. Le reste de l'article est fort intéressant et donne un tableau assez réaliste de la grisaille genevoise d'il y a 350 ans. Mais où M. Dumont prend-il qu'«en 1602, Genève ne comptait plus que 12 000 âmes » (intéressant) et quels calculs lui permettent-ils d'avancer que 100 florins de 1570 peuvent faire « 300 ou 400 fr. de notre monnaie »? (Genève et ses habitants dans la première partie du XVIIe siècle, dans Revue du Vieux Genève, no 1, 1971, p. 42-44).

A partir de documents comptables qu'il a découverts aux Archives d'Etat, M. Bernard Lescaze a reconstitué l'histoire du financement et de la construction de la première fontaine du Collège. Un don de 800 florins fait par un gentilhomme danois dans des circonstances fort singulières marqua le point de départ de cette entreprise, à laquelle le recteur Gaspard Laurent semble avoir voué tous ses soins. Le bassin de la fontaine fut exécuté en pierre de roche et les tuyaux, non pas en bois comme c'était souvent le cas à cette époque, mais en fonte. Le total de la dépense atteignit plus de 1100 florins. (Les comptes de la première fontaine du Collège, Revue du Vieux Genève, nº 1, 1971, p. 45-48).

La « cacade » de 1602 n'avait pas mis fin aux ambitions savoyardes. M. Eugène-Louis Dumont a trouvé, dans le Registre du Conseil de 1608, la reproduction d'un message d'un avocat français de Chambéry qui avertit le gouvernement genevois du projet d'une nouvelle Escalade contre Genève. On glanera dans ce texte, à côté d'informations stratégiques et topographiques (voir le plan reconstitué), quelques notations intéressantes sur la vie de la cité au début du

XVII<sup>e</sup> siècle: trafic par le lac, navigation, allusion à la quarantaine des pestiférés, etc. (En 1608, une nouvelle Escalade se tramait contre Genève..., dans Escalade de Genève, 1970, 5<sup>e</sup> série, p. 289-301).

Agrippa d'Aubigné, malgré son grand âge (il est presque octogénaire), admirable de vigueur intellectuelle et de puissance de travail, commence, dans les dernières années de sa vie, la rédaction d'un quatrième tome de son Histoire universelle. Cinq livres sont prévus, qui devaient raconter les événements survenus dans le monde et en France, de l'Edit de Nantes à 1622. Seuls la préface et quelques chapitres purent être achevés avant sa mort en 1630. Ils furent publiés en 1925, à l'exception d'un chapitre, resté inédit et dont le manuscrit appartient au fonds Tronchin de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Onze pages sur l'« Estat des Reformez en l'an 1620 », un récit qui dépeint la situation des protestants à la veille de la guerre de 1621-1622 et qui permet à M. A. Thierry « d'apprécier les qualités d'historien du vieil huguenot » (Un chapitre inédit de l'Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné, dans Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, t. XXXII (1970), p. 635-643).

M. E.-L. Dumont est toujours en quête d'événements curieux et d'anecdotes amusantes. Il relève, qu'en août 1654, on fit tenir au Petit Conseil un billet anonyme faisant état de l'impérialisme du cardinal Mazarin en matière de politique matrimoniale: il lui fallait caser le « Régiment de Ses niepces » (En 1654, Mazarin songeait à donner Genève en dot à une de ses nièces..., dans Revue du Vieux Genève, n° 1, 1971, p. 3).

M. R. W. Lightbown reproduit dans Genava, n. s., t. XVIII (1970), p. 81-103, la biographie de Jean Petitot (1607-1691), par Dezallier d'Argenville. C'est la première biographie connue de Petitot, elle figure dans l'Abrégé de la vie des plus fameux peintres (1745). On saura gré à M. Lightbown d'avoir ajouté au texte de d'Argenville des notes abondantes contenant des informations complémentaires sur la vie, la personnalité et l'œuvre du «Raphaël de la peinture en émail » et qui proviennent de diverses sources peu connues et, souvent, de documents inédits. L'étude se termine par une liste des principales œuvres authentifiées de Jean Petitot (Jean Petitot, étude pour une biographie et catalogue de son œuvre).

Dans le même numéro de cette revue (p. 105-144), M. Jean-Daniel Candaux nous livre l'une de ces études élégantes et soignées auxquelles nous sommes désormais habitués. Il s'avise de tirer de l'oubli (et des notes accumulées dans les cartons de l'ancien archiviste, Théophile Dufour), Jean-Louis Durant (1654-1718), graveur, ornemaniste et peintre sur émail. L'auteur décrit la mauvaise fortune de ce Durant ignoré, méconnu par les historiens, confondu souvent avec des homonymes. En érudit qu'il est, M. Candaux corrige les erreurs des chroniqueurs et des généalogistes et répare ainsi heureusement une injustice. Cela en vaut la peine. Ce Jean-

Louis Durant, d'une famille originaire de Sézegnin, établie dans le commerce des livres à Genève fin XVIe siècle, est apprenti chez Gabriel Le Clerc auquel il doit une solide formation de graveur. A cette première spécialité, il ajoute celle de la peinture sur émail fort en vogue à Genève dans la seconde partie du XVIIe siècle. Selon M. Candaux, qui a eu la patience d'établir le premier catalogue de l'œuvre gravé de Jean-Louis Durant, la peinture sur émail semble avoir été très secondaire dans l'activité de l'artiste, qui a aussi produit des planches d'ornements à l'intention des orfèvres.

Jacques Gautier, marchand de Torre Pellice, beau-frère d'Henri Arnaud et réfugié à Genève, a-t-il été un agent du service du résident d'Iberville, un agent double en vue de servir les intérêts des Vaudois contre la France, ou un traître à sa patrie et à sa religion? C'est la question que se pose M. Walter Utt (A small Mystery from 1690 (Jaques Gautier), dans Bollettino della Società di studi valdesi, nº 127 (giugno 1970), p. 55-58).

Le chroniqueur a envoyé à la revue Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, 25 (1970), p. 452-462, une courte étude intitulée A Genève à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle: un groupe de pression. A partir du rôle d'un impôt extraordinaire, levé à Genève en 1690, il a été possible de mettre en évidence un groupe d'une cinquantaine de contribuables très fortunés. Les plus riches, les plus puissants, une majorité d'entre eux dans les Conseils de la République, leur fortune acquise dans la marchandise, dans la soie, la dorure, enfin dans le trafic de l'argent. Peut-on parler d'un leading group?

On gardera pour la fin l'étude remarquable que Mme Elisabeth Labrousse a consacrée à Pierre Bayle et ses correspondants genevois et qui a été publiée dans le précédent bulletin de notre société (BHG, t. XIV, 1969, p. 139-159), après avoir fait l'objet d'une communication. Il ne s'agit donc pas de donner ici le résumé de cet article que les lecteurs trouveront (ou retrouveront) sur les rayons de leur bibliothèque. Disons seulement que, à côté de l'image très attachante de Bayle que nous livre M<sup>me</sup> Labrousse, l'un des meilleurs connaisseurs du philosophe, cette étude constitue une manière d'introduction à l'histoire de la Genève des Lumières. Histoire qu'il faudra bien écrire un jour pour situer la pensée genevoise dans les grands courants européens. A travers le séjour de Bayle à Genève et des amitiés qu'il entretient plus tard avec les Genevois, Mme Labrousse nous introduit dans la réalité culturelle contemporaine. Le démarrage des Lumières à Genève, Mme Labrousse le date justement des années 1670-1680. L'élite genevoise est initiée à la physique mécaniste dans les conférences hebdomadaires de Jean-Robert Chouet; la métaphysique cartésienne est enseignée par Louis Tronchin, « le plus pénétrant et le plus judicieux théologien de l'Europe » (Bayle); les salons se multiplient, sous l'influence de Vincent Minutoli, où l'on discute de théologie, de philosophie, d'histoire. Les sciences de la nature et de l'homme progressent: Bayle rendra compte, dans les Nouvelles de la République des Lettres, qu'il rédige à Rotterdam, de la Bibliotheca anatomica de Daniel Le Clerc et Jean-Jacques Manget, et des Essais d'anatomie de Dominique Beddevole. Enfin les grandes controverses stimulantes: Bayle, Chouet et Tronchin, cartésiens, contre la nouvelle génération influencée par John Locke et représentée à Genève par Jean-Alphonse Turrettini et Bénédict Pictet.

Anne-Marie Piuz.

#### XVIII<sup>e</sup> siècle

Les publications relatives au XVIII<sup>e</sup> siècle genevois étant moins nombreuses cette année-ci que les précédentes, nous les présenterons simplement dans l'ordre chronologique des sujets traités.

Le solide article que M<sup>me</sup> Liliane Mottu-Weber a tiré de son mémoire de licence de 1963 et qu'elle a fait paraître dans la Revue suisse d'histoire, t. XX (1970), p. 321-353, sous le titre : Apprentissages et économie genevoise au début du XVIIe siècle, repose sur l'analyse de plus de 1600 contrats d'apprentissages passés à Genève de 1701 à 1710. Cet abondant matériau a permis à l'auteur de préciser, selon les professions, les conditions de l'apprentissage à cette époque, et notamment sa durée, son coût, les devoirs respectifs du maître et de l'apprenti, l'âge moyen des apprentis, la situation faite aux femmes, etc. M<sup>me</sup> Mottu a voué une attention particulière à la « politique sociale » des diverses corporations et aux restrictions apportées par elles non seulement à l'octroi de la maîtrise, mais même à l'admission des apprentis. Les contrats étudiés par l'auteur jettent également des lumières nouvelles sur la « conjoncture genevoise » entre 1701 et 1710 et témoignent, par exemple, de l'irrémédiable décadence de certains métiers qui avaient fait la fortune des Genevois des XVIe et XVIIe siècles (soierie, passementerie, dorure, etc.).

M. Michel Launay a publié dans un recueil paru simultanément en français et en russe (Au siècle des Lumières, Paris, SEVPEN/Moscou, Académie des sciences de l'URSS, 1970, p. 77-136) le premier et ample chapitre de la thèse qu'il prépare sur **Jean-Jacques Rousseau, écrivain politique.** Etudiant «l'éducation politique d'un enfant du peuple », l'auteur y souligne l'importance qu'ont eue pour Jean-Jacques ses jeux d'enfant (les petits Genevois jouaient alors à la guerre civile), son expérience du déclassement social, les relations de sa famille avec les principaux « meneurs » de Saint-Gervais et « le lien profond qui unit certaines de ses attitudes aux débats politiques et sociaux qui animèrent ou déchirèrent la vie genevoise

pendant plusieurs décades ». M. Launay a découvert à Genève, dans les collections de notre société notamment, des manuscrits inédits de François Delachana, du procureur général Jean DuPan et d'autres acteurs ou témoins des années 1715-1730, dont il cite de larges extraits à l'appui de son exposé. Apportant sur plusieurs points importants des vues et des interprétations nouvelles, la démonstration de M. Launay n'est cependant pas toujours convaincante. Ainsi les pages sur l'unité de la « classe artisanale » de Genève à l'époque où Jean-Jacques était apprenti n'accordent pas, semble-t-il, leur juste place aux réalités économiques, et notamment à ce clivage entre métiers « fermés » (c'est-à-dire réservés aux citoyens et bourgeois) et métiers ouverts, si bien mis en lumière par M<sup>me</sup> Mottu.

Le professeur Henri Meylan a découvert dans les Archives Tronchin (vol. 26, f. 210-213) et publié dans la Revue historique vaudoise (1970, p. 69-79) Trois lettres écrites de Vevey (avril 1723) sur l'affaire du major Davel par le jeune théologien genevois Louis II Tronchin à son père, le syndic Antoine Tronchin-Perret. Ces missives détaillées sont probablement ce que ce futur professeur de théologie composa de plus intéressant en sa vie.

Dans la Revue du Vieux Genève (nº 1, 1971, p. 61-64, portr.), M. Eugène-Louis Dumont a reproduit la relation qu'il a trouvée dans le registre du Conseil de la fête donnée à la Maison de ville, le 30 septembre 1751, sur l'initiative du résident Montpéroux, en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne, premier petit-fils de Louis XV: En 1751, les Genevois et le résident de France fêtaient la naissance du duc de Bourgonge. Il eût été curieux de comparer ce récit avec celui qui doit figurer dans les dépêches que Montpéroux adressait à sa cour 1.

Si le microfilm constitue une publication, il faut mentionner ici la parution, sous la double égide de l'Université de New York et de la « National Historical Publications Commission », d'un microfilm intitulé **The Papers of Albert Gallatin** (Philadelphia, Rhistoric Publications, 1970), qui reproduit plus de 25 000 pièces relatives à la vie et à la carrière de ce célèbre ministre et diplomate américain, né à Genève en 1761. La première partie de ce microfilm est presque entièrement faite de documents se rapportant à la période genevoise de la vie d'Albert Gallatin, puis de lettres adressées au jeune émigré par ses nombreux parents et amis genevois. Les bobines du microfilm, dont la Bibliothèque de Genève a acquis un jeu, sont accompagnées d'une notice explicative de M. Carl E. Prince, **Guide to the microfilm edition of the Papers of Albert Gallatin** (New York, 1970, 29 p. in-8).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans la même revue, M. E.-L. Dumont a fait paraître également un article de vulgarisation sur **Un grand pastelliste genevois au XVIII**<sup>e</sup> siècle: **Jean-Etienne Liotard, 1702–1789** (p. 11-12, portr.).

Deux nouveaux volumes de l'édition de la Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau, établie et annotée par M. R[alph] A. Leigh, ont paru en 1970, sous la double adresse de l'Institut et Musée Voltaire de Genève et de l'University of Wisconsin Press, Madison (USA). Ces tomes XI et XII ne couvrent que trois mois de la vie de Jean-Jacques, ceux de juin, juillet et août 1762, décisifs à tous égards. Le principal correspondant genevois de Rousseau est alors le pasteur Paul Moultou, avec lequel le commerce épistolaire se maintient à un rythme hebdomadaire. Mais beaucoup d'autres Genevois figurent également parmi les correspondants de ce dramatique été: Marc Chappuis, François Coindet, Claire Cramer-Delon, J.-F. DeLuc, T.-P. Lenieps, le bibliothécaire Jean-Louis Lullin, Isaac-Ami Marcet de Mézières, le capitaine Gabriel Pictet, le pasteur Jean-François Pictet (que M. Leigh qualifie à tort de « professeur »), Marc-Michel Rey, Théodore Rousseau, le pasteur Antoine-Jacques Roustan, le pasteur Jacob Vernes, le professeur Jacob Vernet et le jeune Jacob-Pierre Voullaire. M. Leigh a recueilli également dans son édition des lettres relatives à Jean-Jacques Rousseau mais échangées entre des tiers: on y rencontre aussi quelques Genevois (Charles Bonnet, Jean-Louis DuPan, le colonel Charles Pictet et plusieurs membres de la famille Tronchin). La plupart de ces textes étaient déjà connus: c'est leur réunion et surtout leur riche annotation qui font le mérite du travail de M. Leigh. Parmi les copieux appendices dont ces deux volumes sont pourvus, signalons celui qui est consacré à la condamnation de Jean-Jacques Rousseau à Genève (documents 264-267).

Les **Trois billets inédits de Voltaire** que, beaucoup plus modestement, le soussigné a publié dans la revue des *Musées de Genève* (n. s., nº 110, décembre 1970, p. 6-8, ill.) intéressent la présente bibliographie, puisqu'ils ont tous trois des destinataires genevois. Le premier fut adressé à l'imprimeur Gabriel Cramer en août 1763, le second au D<sup>r</sup> Théodore Tronchin (sur papier à fleurs), le troisième au lieutenant-colonel Jean-Isaac Boissier pour lui réclamer le remboursement d'un prêt.

L'ouvrage de M<sup>me</sup> B[éatrice] d'Andlau, **La jeunesse de Madame de Staël (de 1766 à 1786)** (Paris-Genève, Droz, 1970, 169 p. in-8), dont un chapitre avait paru en bonnes feuilles dans la revue *Versailles* (nº 41, 4º trimestre 1970, p. 29-37), a le mérite d'ajouter à un récit agréablement conduit divers documents tirés des inépuisables archives de Coppet et qui étaient demeurés inédits (ou qui n'avaient été publiés que partiellement par le vicomte d'Haussonville dans *Le salon de Madame Necker*, en 1882). Parmi ces textes nouveaux, relevons une gerbe de couplets adressés par Marmontel à la jeune Germaine Necker, des romances et d'autres fragments poétiques de Germaine elle-même, « le portrait de M. Necker par sa fille, aoust 1785 » et une quinzaine de lettres, dont six furent envoyées

par Germaine au comte d'Albaret pendant le séjour des Necker en Languedoc (octobre 1784 - avril 1785) et dont quelques autres révèlent les demandes en mariage jusqu'ici inconnues qu'adressèrent à Jacques Necker, pour obtenir la main de sa fille, des prétendants moins heureux qu'Eric-Magnus de Staël, notamment Lord Malden et le prince Georges-Auguste de Mecklembourg.

Le manuscrit 180 des Archives Tronchin contient la correspondance échangée entre François Tronchin à l'occasion de l'achat par l'impératrice Catherine II d'une collection de tableaux ayant appartenu au collectionneur parisien Thiers. Cette affaire obligea Tronchin à se rendre à Paris en 1771-1772 et le mit en rapports avec Diderot. A l'intention des lecteurs de la nouvelle revue Dixhuitième siècle (n° 2, 1970, p. 13-32), j'ai dressé un inventaire critique des 77 pièces de ce recueil manuscrit, proposant pour plusieurs d'entre elles des datations et des identifications nouvelles et publiant en même temps des extraits encore inédits d'une vingtaine de lettres en guise de complément à la correspondance de Diderot.

M. André Gür a présenté dans la revue des *Musées de Genève* (n. s., nº 101, janvier 1970, p. 5-7, ill.) quelques documents curieux et significatifs sur **Les Genevois et le problème de l'esclavage au XVIIIº siècle,** extraits notamment des *Lettres africaines* de [Jean-François] Butini (Londres-Paris, 1771) et de la correspondance échangée dès 1785 entre Charles Bonnet et Jean Trembley, propriétaire d'une indigoterie à Saint-Domingue.

Devant la société néerlandaise d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, M. H[endrik] A[rnold] Höweler a démontré que la traduction française de l'Historie van Mejuffrow Sara Burgerhart, publiée à Lausanne, chez François Grasset, en 1787, sous le titre d'Histoire de Mademoiselle Sara Burgerhart, était due non point à M<sup>me</sup> de Charrière, comme on le croyait généralement, mais au Genevois Henri Rieu (1721-1787), négociant à Amsterdam, à Batavia, puis à la Guadeloupe, retiré vers 1760 à Bourdigny, où il devint l'ami et le collaborateur de Voltaire. L'érudite notice de M. Höweler sur De franse vertaling van « Sara Burgerhart » a paru d'abord dans Werkgroep 18' eeuw, documentatieblad, nº 9 (novembre 1970), fol. 18-26, puis elle a été imprimée à part, avec quelques modifications (s. l., 1970, 8 p. in-8).

Les professeurs G[eorges] de Morsier et R[aymond] de Saussure ont publié et discuté dans la revue médicale Gesnerus (t. XXVII, 1970, p. 127-134) la **Description clinique et autopsie d'Horace-Bénédict de Saussure par le Docteur Louis Odier,** récemment retrouvée dans des papiers de famille par M. René Naville. Au terme de leur savant diagnostic, les éditeurs de ce texte important croient pouvoir émettre l'hypothèse que la mort prématurée de Saussure, en 1799, serait la conséquence « d'une maladie rare du groupe des pseudo-scléroses, scléroses diffuses ».

J.-D. CANDAUX.

### XIX° siècle: I. Avant 1846

Dans la Revue du Vieux Genève (nº 1, 1971, p. 34-38, fac-sim.), M. Jean-Daniel Candaux a recensé les diverses éditions d'un manuel oublié: **La Cuisinière genevoise**, et il fait venir l'eau à la bouche de ses lecteurs en en énumérant diverses recettes. Inspiré par ce traité de gastronomie, nous présenterons les études de cette année à la manière d'un menu:

Les hors-d'œuvre sont nombreux et variés, car des figures genevoises, célèbres ou moins connues, ont retenu l'attention des chercheurs. De Sismondi, M. Gustavo Costa a découvert diverses lettres, conservées à l'American Philosophical Society de Philadelphie, adressées au réformateur toscan Giovanni Fabbroni (I rapporti del Sismondi con Giovanni Fabbroni illustrati da un gruppo di lettere inedite, Studi francesi, anno XIV (1970), p. 260-275). Sismondi lui fait parvenir les différents volumes de son Histoire des républiques italiennes du moyen âge, ainsi que Corinne de Mme de Staël, et lui recommande des Genevois de passage en Italie: A.-P. de Candolle, Marc-Auguste Pictet, François-Marc-Louis Naville et Jean-Jacques-Caton Chenevière. Cette correspondance permet de souligner le rôle de Jean-Pierre Vieusseux, directeur du célèbre cabinet de lecture de Florence, qui diffusa les œuvres de Sismondi en Italie. Nous retrouvons Vieusseux dans une brève étude de M. V. del Litto (Stendhal, Courier et Vieusseux, dans Stendhal club, no 49, 15 octobre 1970, p. 1-7) relative à un volume des œuvres complètes de P. L. Courier, annoté par Stendhal et adressé par lui à Vieusseux « pour sa bibliothèque particulière ».

M. [Marc] Cramer rappelle la vie mouvementée de Frédéric-Auguste Cramer (1795-1855), soldat de l'Empire et magistrat français; recruté à Genève en 1813 dans la Garde d'honneur napoléonienne, Cramer fut blessé à Leipzig et devint à la Restauration substitut du roi près la Cour de Colmar (Revue du Vieux Genève, nº 1, 1971, p. 18-23, ill.). Dans cette même revue (p. 70-71), son dévoué rédacteur, M. Eugène-Louis Dumont, nous donne la relation des derniers jours de 1813 par un contemporain: La Restauration de Genève et le pasteur Jean-Henri Merle d'Aubigné, puis il évoque le 1er Juin 1814, selon le récit d'un témoin oculaire cité par Amédée Roget (ibidem, p. 72-73).

A l'occasion de l'érection sur la Treille de la statue de Pictet de Rochemont, M. Paul Waeber s'est penché sur les **Récompenses à Pictet de Rochemont** (Musées de Genève, n. s., nº 108, septembre 1970, p. 5-8). Le titre de conseiller d'Etat d'honneur fut attribué à l'éminent diplomate, ainsi qu'une somme de 10 000 florins qu'il utilisa notamment pour créer des écoles lancastériennes et une

école d'agriculture à Carra. Notabilité aussi que **Le syndic Rigaud,** amateur d'art et collectionneur, à qui M. Paul Rousset consacre dans Genava (n. s., t. XVIII, 1970, p. 145-160, ill.) une étude intéressante et dont il rappelle opportunément l'ouvrage intitulé Renseignements sur les beaux-arts à Genève, publié dans les « Mémoires et Documents » de notre société, de 1844 à 1849; M. Rousset relève les faiblesses mais aussi la valeur de ces Renseignements, et décrit ensuite quelquesuns des meubles recueillis par Jean-Jacques Rigaud et qui se trouvent actuellement au Musée d'art et d'histoire.

Une exposition du Kunstsalon Wolfsberg à Zurich du 3 au 30 décembre 1970 a donné l'occasion à M<sup>me</sup> Manuela Busino-Maschietto de rappeler dans la préface du catalogue **Le peintre genevois Adam-Wolfgang Töpffer** (Zurich, 1970, 2 f. n. ch. in-16 obl.), tandis que M. Léopold Gautier évoquait **Töpffer et Petit-Senn** (Musées de Genève, n. s., nº 105, mai 1970, p. 2-4), et reproduisait une page des souvenirs de Petit-Senn sur Rodolphe: **Petit-Senn parle de Töpffer** (Revue du Vieux Genève, nº 1, 1971, p. 5-6). Quant à M. Anouar Louca, il évoque les nombreuses facettes, jusque-là ignorées, de la personnalité de **Jean Humbert**, **1792-1851**, **arabisant genevois** (Genève, Association suisse arabe, 1970, 20 p. in-8).

Sur le plan des connaissances généalogiques, relevons que M. Cyril de Vere Green, avec l'aide de l'archiviste d'Etat, a réuni des renseignements sur Pierre Moïse et David-Elie Nicole, fabricants de boîtes à musique à Genève puis à Londres, et sur François Nicole, horloger, ayant tous travaillé à Genève au début du XIXe siècle (New light on the Nicole makers, in Journal for the Musical box Society of Great Britain, vol. 4, 1969, p. 234-243) <sup>1</sup>.

Mis en appétit par ces études, le lecteur en arrive maintenant aux plats de résistance, dont la qualité n'est malheureusement pas parfaite. M. André Palluel-Guiliard, dans une recherche au titre alléchant: Les notables dans les Alpes du Nord sous le Premier Empire (Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. XVII, 1970, p. 741-757), s'est proposé d'établir une comparaison entre les classes dirigeantes de Genève, de la Savoie et du Dauphiné; mais il faut bien reconnaître que ses conclusions sont fort maigres, savoir que les deux premières régions sont restées fermées à l'influence française et que le mouvement révolutionnaire s'y fit peu sentir, de sorte que les notables (selon l'auteur, des riches qui n'ont pas la préoccupation quotidienne de leur subsistance) survivront jusqu'au début du XXe siècle. Il faut surtout déplorer les erreurs onomastiques et autres qui, pour Genève en tout cas, conduisent à douter de la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On nous signale encore l'Autobiographical Sketch of Anthony-Charles Cazenove, Political Refugee, Merchant and Banker, 1775-1852, édité par John Askling dans *The Virginia Magazine of History and Biography*, 78 (1970), p. 295-307.

précision avec laquelle l'auteur a effectué ses recherches: « Maison de Rive » pour maison De la Rive, « Achard-Humbley » (alors que Jean Achard avait épousé une Trembley), « représentatifs » pour Représentants, « revue britannique » pour Bibliothèque britannique, etc.

C'est aussi une critique que nous adressons à M. Ferdinand Elsener, qui, chargé de la partie historique du nouveau traité de droit suisse, consacre quelques pages à: Rechtsschulen und Gesetzgebung der Kantone Genf, Waadt, Neuenburg und Tessin (Schweizerisches Privatrecht, t. I, Basel/Stuttgart, 1969, p. 214-223). S'il résume en vingt lignes la période de 1559 à 1813, M. Elsener, pour la Restauration, se contente de traduire quelques pages de l'Histoire de l'Université de Genève, de Charles Borgeaud, relatives à Rossi et Bellot. On souhaite que, lorsque paraîtra la traduction française de ce traité, l'apport des professeurs de droit et des juristes genevois à la science juridique suisse soit présenté d'une manière plus cohérente et plus équilibrée historiquement (et que soient corrigés le paragraphe consacré à l'arrivée des troupes suisses au Port-Noir présentée comme l'acte de libération d'un peuple opprimé, et la phrase relative au « Rückkehr Genfs in den Schoss der Eidgenossenschaft », comme si Genève avait déjà fait partie de la Confédération!).

C'est à notre voisin dans cette chronique que sont dues les deux plus intéressantes contributions à l'histoire du début du siècle. Dans la première, M. Marc Vuilleumier étudie Le saint-simonisme en Suisse (Economies et sociétés, cahiers de l'Institut de science économique appliquée, t. IV, 1970, p. 1885-1934). Il montre l'influence qu'eut cette doctrine sur des hommes tels que Frédéric Godet et Alexandre Vinet, et de quelle manière ceux-ci la jugèrent; Vinet désapprouvait le panthéisme du saint-simonisme, mais était sensible à sa condamnation de l'individualisme et à son aspiration à la reconstitution de l'unité humaine. M. Vuilleumier souligne que le journal Le Globe eut de bouillants lecteurs en Suisse, tandis que Le Protestant de Genève s'élevait avec hostilité contre le saint-simonisme, dont par ailleurs il ne craint guère l'impact, car, de l'avis des rédacteurs de cette feuille, la doctrine saint-simonienne s'est ruinée en devenant une religion. L'auteur rappelle les deux missions saintsimoniennes qui eurent lieu sans succès à Genève (cf. notre chronique de 1968, p. 113), et révèle à la fin de son étude l'intérêt que Marc-Monnier, grâce à son ami Maxime du Camp, ressentit pour le saint-simonisme. C'est, conclut-il, l'aspect religieux de cette doctrine qui retint l'attention de la Suisse romande, mais, à une époque où se développait le Réveil, cet attrait resta un phénomène isolé sans lendemain.

Plus spécialement genevoise est la seconde contribution de M. Marc Vuilleumier, consacrée à Buonarroti et les sociétés secrètes à Genève, quelques documents inédits (1815-1824) (Annales historiques

de la Révolution française, 42e année, 1970, p. 473-505). Révolutionnaire italien, Philippo Buonarroti vint à Genève en mai 1814 où il poursuivit d'une façon prudente son action en faveur de l'Italie. Il constitua une société internationale des Sublimes Maîtres Parfaits, à base de principes moraux et religieux de fraternité et d'égalité. Défenseur de la souveraineté populaire, Buonarroti voulait parvenir à une collectivisation des biens. Il camoufla sa société derrière la structure de la franc-maçonnerie, s'affiliant à différentes loges genevoises. M. Vuilleumier a recherché les relations qui existaient entre Buonarroti et d'autres réfugiés italiens à Genève, et il publie, entre autres documents inédits, le certificat maçonnique de James Fazy. Sa recherche est une importante contribution à la vie assez secrète des étrangers à Genève au début du XIXe siècle.

Terminons notre menu par quelques desserts variés, consacrés aux célébrités étrangères dans leurs rapports avec Genève. Sir Gavin de Beer, dans les **Maillons du filet byronien en Suisse** (Etudes de lettres, sér. III, t. 3, 1970, p. 110-129), a repéré les divers contacts qu'eut Byron avec la Suisse ou avec des Suisses; il a étudié notamment son voyage de Genève à Chamonix et son périple autour du Léman. Répondant à une lettre du professeur Pierre Meylan sur le séjour de Byron à Clarens, Sir Gavin donne un calendrier fort utile des journées passées par Byron en 1816 en Suisse (ibidem, t. 4, 1971, p. 59-65).

Thuriféraire du poète de Milly, M. Charles Fournet a publié un Eloge de Lamartine, précédé de « Lamartine, Genève et la Suisse» et d'autres études (Genève, Georg, 1970, 216 p. in-8). De ces études qui sont qualifiées d'inédites, relevons surtout celles qui concernent le mariage anglican de Lamartine à Genève, le disciple du poète que fut Imbert Galloix, et celle qui se rapporte à Huber-Saladin, « patriote genevois amoureux de la France », dont M. Fournet publie un manuscrit inédit: « Considérations sur l'Espagne », que son auteur envoya à Lamartine.

Il n'est plus possible, dans le cadre de cette chronique, de mentionner toute la bibliographie concernant M<sup>me</sup> de Staël; ses admirateurs pourront se reporter aux Cahiers staëliens qui contiennent tous renseignements utiles en la matière. Relevons seulement ici les contributions consacrées aux rapports de M<sup>me</sup> de Staël avec la Suisse et Genève: on trouvera diverses lettres d'elle dans Madame de Staël, ses amis, ses correspondants: choix de lettres (1778-1817), présenté et commenté par M. Georges Solovieff, Paris, Klincksieck, 1970, 586 p. in-8, ill. Dans les Cahiers staëliens (nº 10, juin 1970, p. 17-24), M<sup>lle</sup> Simone Balayé reproduit Un article inconnu de Madame de Staël, que l'auteur de Corinne consacra en 1804 dans le Publiciste au livre de Charles-Victor de Bonstetten: Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide. Enfin, signalons le recueil Madame de Staël et l'Europe, colloque de Coppet (18-24

juillet 1966), Paris, Klincksieck, 1970, 398 p. in-8, dans lequel on lira avec profit l'allocution prononcée le jour de l'ouverture du colloque par M. Bernard Gagnebin sur **Madame de Staël et les Genevois.** 

Formons le vœu que des historiens genevois, alléchés par le menu que nous leur avons présenté, apportent en 1971 de remarquables contributions à cette époque si passionnante qu'est le début du XIXe siècle genevois.

Jacques Droin.

### XIXº siècle: II. 1846-1914

C'est à Un correspondant obscur d'Henry Dunant (Musées de Genève, n. s., nº 107, juillet-août 1970, p. 11-13), que M. Anouar Louca s'est attaché. Rectifiant une erreur du professeur E. Montet, il montre que l'auteur d'une lettre de remerciements, en arabe, conservée dans les papiers du fondateur de la Croix-Rouge, est l'œuvre d'un bouchagha de l'Oued-Sahel, où Dunant avait sa concession lorsqu'il était colon en Algérie (1856).

On sait que le général Klapka, après la répression de la révolution hongroise, en 1849, s'établit à Genève, dont il acquit la nationalité. Lié avec James Fazy et Carl Vogt, il y joua un rôle politique, siégeant même sur les bancs du Grand Conseil. Aussi lira-t-on avec intérêt l'article de M<sup>me</sup> Emma Iványi, consacré aux papiers du général, donnés récemment par sa petite-fille aux Archives d'Etat de Budapest: **Héritage du général Klapka. Un enrichissement considérable des sources d'histoire hongroise** (Magyar tudomany. LXXVII, 1970, p. 13-19; en hongrois).

Autres patriotes, italiens ceux-là, Attilio Runcaldier et Angelo Umiltà se réfugièrent à Genève eux aussi; nous en avons esquissé la biographie: Les papiers d'Angelo Umiltà: quatre lettres inédites de Mazzini à Attilio Runcaldier (Rassegna storica del Risorgimento, anno LVII, 1970, p. 233-340).

Ce n'est pas seulement **Un témoignage inédit de Jules Vuy sur Monseigneur Gaspard Mermillod** que nous présente M. Edmond Ganter, mais également un aperçu de la personnalité et de la vie de Vuy, dont les papiers, longtemps conservés par la Société catholique d'histoire, ont été déposés aux Archives d'Etat (Revue du Vieux Genève, nº 1, 1971, p. 7-10).

Une thèse de Zurich, due à M. Marc Pfeiffer, a été consacrée au conflit politico-religieux qui agita si longtemps les esprits, au siècle dernier: Der Kulturkampf in Genf (1864-1873) mit besonderer Berücksichtigung der Ausweisung von Bischof Mermillod (Zürich,

Zentralstelle der Studentenschaft, 1970, 237 p. in-8). Ce travail est loin de renouveler un sujet qui, par son ampleur, dépassait évidemment les limites d'une thèse telle qu'on la conçoit outre-Sarine; l'étude de la presse, de l'opinion publique, de la vie politique genevoise même, aurait mérité d'être poussée beaucoup plus loin. Néanmoins le lecteur trouvera dans ces pages nombre de renseignements utiles, dont les moins intéressants ne sont pas les commentaires de certains journaux de Berne ou de Zurich.

Théoricien et animateur du symbolisme, Charles Morice exerça une profonde influence sur Daniel Baud-Bovy, qu'il mit en contact avec Mallarmé et Verlaine; c'est ce que M. Philippe M. Monnier a fort bien montré, en marge de l'exposition consacrée par la BPU à la famille Baud-Bovy: L'amitié de Charles Morice et Daniel Baud-Bovy (Musées de Genève, n. s., nº 109, octobre 1970, p. 6-9).

Le philosophe Ernest Naville est bien oublié dans son propre pays; combien d'étudiants en lettres ayant fréquenté la salle qui porte son nom seraient-ils capables d'en parler? Aussi aborde-t-on avec curiosité le livre de M<sup>me</sup> Maria Manganelli: Il pensiero di Ernest Naville (Milano, Marzorati, vol. I, 1969, 157 p. in-8; « Studi sul pensiero filosofico e religioso degli secoli XIX e XX », 13; Centro di Ricerca del C.N.R., Istituto di Filosofia, Facoltà di Magistero, Università di Genova). Malheureusement, ce premier volume se borne à une brève introduction biographique et à un exposé général des idées du philosophe genevois. On attendra donc le second volume pour voir comment l'auteur aura réussi à replacer Naville dans les courants de la pensée européenne et pour apprécier à sa juste valeur un ouvrage qui, pour le moment, en est réduit à ses premiers fondements.

Autodidacte, bibliophile, archéologue, directeur du Musée d'art et d'histoire, Alfred Cartier légua ses livres les plus précieux à la BPU; c'est à ce legs et à son auteur qu'est consacré l'article de M. Paul Chaix: Un mécène de la Bibliothèque publique et universitaire: Alfred Cartier (1854-1921) (Musées de Genève, n. s., nº 102, février 1970, p. 11-13).

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance du célèbre botaniste, M. Alfred Becherer a retracé la carrière de **John Briquet**, directeur du Conservatoire botanique, (Musées de Genève, n.s., nº 105, mai 1970, p. 5-7).

L'exposition nationale de Genève, en 1896, a laissé de nombreux souvenirs. On en trouvera l'évocation dans la thèse soutenue à Berne par M. Hermann Büchler: **Drei schweizerische Ausstellungen: Zürich 1883, Genf 1896, Bern 1914** (Zürich, Juris Druck+Verlag, 1970, 182 p. in-8). Mais l'auteur ne se borne pas aux aspects anecdotiques, au récit de l'événement et aux descriptions; il recherche la signification de ces manifestations: volonté chez les écrivains et les artistes de redécouvrir un art national, de renouer avec une

tradition culturelle suisse; affirmation des liens de Genève avec la Confédération et exaltation du sentiment national. De ce point de vue, la manifestation de 1896 marque bien un tournant dans la vie intellectuelle de la Suisse romande.

Marc Vuilleumier.

### XX<sup>e</sup> siècle

L'adoption du suffrage féminin sur le plan fédéral est l'un des faits marquants de la vie politique suisse en 1971. Cette décision populaire contredit le résultat d'une précédente consultation électorale, il y a douze ans. Mais, malgré la forte opposition qu'elle a suscitée, elle est venue, pourrait-on dire, presque naturellement. C'est que plusieurs cantons, à commencer par ceux de Romandie, avaient déjà reconnu, dans les années précédentes, l'égalité politique de la femme et de l'homme. Et parmi eux Genève, qui acceptait, le 6 mars 1960, le droit de vote et d'éligibilité féminin en matières communale et cantonale.

Le milieu urbain, comme c'est naturel, a évolué plus vite que la campagne. Il était donc intéressant de comparer l'attitude et le chemin parcourus par les opinions publiques de deux centres urbains situés chacun dans une des principales régions linguistiques du pays. C'est ce qu'a fait M. Peter Frey dans sa thèse de doctorat consacrée à L'opinion publique et les élites face au suffrage féminin en Suisse, particulièrement dans les villes de Genève et de Zurich (1920-1960) (Genève, Imprimerie de la Tribune de Genève, 1970, 222 p. in-8; thèse de la Faculté des Sciences économiques et sociales, Genève). Bien que la période prise en considération s'arrête à 1960 et que le travail ait été rédigé avant la décision positive du peuple suisse et au moment où Zurich accordait à son tour le droit de vote et d'éligibilité en matière cantonale, l'étude de M. Frey, qui s'appuie essentiellement sur les résultats des consultations électorales, sur les délibérations parlementaires et sur la presse écrite, présente encore un certain intérêt, sur le plan de la méthode — très classique et de l'image politique — très conventionnelle elle aussi — qu'elle nous donne des deux grandes cités.

Si Genève, avec le reste de la Suisse romande, prend quelquefois la tête de l'évolution sociale ou politique de la Confédération, elle subit sur le plan économique la pression toujours plus vive du puissant axe industriel et bancaire Zurich-Bâle. La Suisse romande, terre de colonisation et de sous-développement? Cette question, folklorique auparavant, n'est peut-être déjà plus aujourd'hui de pure rhétorique et pourrait recevoir dans les années à venir une

réponse de plus en plus nettement positive. La vie des entreprise genevoises va s'en trouver modifiée et échappera graduellement à la décision locale. Ainsi peut-être de la maison Tarex. Née pendant la Seconde Guerre mondiale de l'entreprise Gardy, propriété de la S. A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, liée aujourd'hui pour mieux se battre à Manurhin, cette fabrique de machines-outils fait preuve d'un dynamisme que reflète bien la brochure, documentée et illustrée, où M. P.-A. Bonnelance retrace les trente premières années de son existence: Une odyssée mécanicienne, 1940-1970: préhistoire et histoire d'une fabrique de machines. Edité à l'occasion du 30° anniversaire de Tarex S. A., Genève (Genève, 1970, 88 p. gr. in-8, ill.). Regrettons simplement, en passant, qu'une fois de plus, comme le signale l'auteur, on ait fait si peu cas des intérêts de l'histoire et de la collectivité, en détruisant ou en égarant tous les documents qui auraient permis de mieux connaître les circonstances qui ont entouré la fondation de cette entreprise et l'histoire de ses origines. C'est une attitude trop souvent répandue dans les milieux des affaires et de l'économie chez nous, et contre laquelle il conviendrait de réagir si l'on songe à l'importance que revêt l'histoire des entreprises pour une meilleure connaissance du passé d'une région.

Fière souvent de ses institutions politiques et sociales, forte, quelquefois encore, de sa tradition de centre bancaire, commercial et industriel, Genève ne veut pas oublier non plus ceux de ses fils, qu'ils soient ou non adoptifs, qui se distinguent par leurs dons artistiques. La musique tout particulièrement aura été l'un des honneurs de la Genève du XX<sup>e</sup> siècle. Mais on sait qu'Ernest Ansermet s'est toujours refusé à écrire des mémoires. C'est dire le prix de la causerie, « immense (!) récit de ses mémoires, tout plein de souvenirs et d'anecdotes savoureux », faite par le maître devant des médecins genevois, il y a tantôt cinq ans, et publiée depuis lors sous forme d'une petite brochure: Ansermet parle d'Ansermet, préface de René S. Mach, Journal de Genève, 1970, 48 p. in-12, ill. Evoquant tour à tour ceux qu'il a connus, Ramuz, Strawinsky, Diaghilev, et ce qu'il a fait, les Cahiers vaudois, ses premières années de chef d'orchestre, avec un humour et une verve brillante. Ansermet prouve à l'abondance combien était fausse la réponse qu'il fit à un journaliste lui demandant une anecdote: « Ecrivez dans votre article: cet artiste n'a pas d'anecdote, et c'est ce qui le caractérise...»

Après cette lecture, le recueil d'hommages rassemblés à la mémoire de Dinu Lipatti par sa veuve pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, en 1970, apparaîtra plus douloureux encore, mais significatif aussi de l'admiration et de l'attachement que l'artiste a suscités au cours de sa fulgurante existence (1970. In memoriam Dinu Lipatti. 1917-1950, Genève, Labor et Fides, 1970, 131 p. in-4). Enfin Bernhard Billeter a consacré à Frank Martin, qui fêtait en 1970 ses 80 ans, une étude à la fois chaleureuse et précise qui cons-

titue, avec une bonne discographie, une intéressante introduction à l'œuvre quelquefois difficile de l'auteur du « Vin herbé » et d'« In terra pacis » (Frank Martin, ein Aussenseiter der neuen Musik, Frauenfeld/Stuttgart, Huber, 1970, 189 p. in-8).

Les écrivains ne sont pas oubliés non plus cette année. Le professeur Sven Stelling-Michaud, poursuivant ses recherches sur Romain Rolland, présente et analyse la chronique parisienne que l'auteur de Jean-Christophe a tenue de 1912 à 1913 à la Bibliothèque universelle et revue suisse, alors dirigée par Edmond Rossier (Romain Rolland, Edmond Rossier et la Bibliothèque universelle, Cahiers Vilfredo Pareto, nº 22-23, 1970, p. 109-121), tandis que M. Pablo de Azcarate, ancien secrétaire général adjoint de la SDN, a rassemblé dans un recueil d'hommages à William Martin de nombreux articles de ce grand journaliste, rédacteur de politique étrangère au Journal de Genève, pénétrant observateur de la Société des Nations, décédé brusquement en 1934, au moment où il prenait possession à Zurich de son poste de professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique fédérale: William Martin: un grand journaliste à Genève, publ. sous la direction de Pablo de Azcarate, Genève, Centre européen de la Dotation Carnegie pour la paix internationale, janvier 1970, 207 p. in-8.

J.-C. FAVEZ.